

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 05 juin à 18h
Salle du Conseil – Mairie de Diemeringen

Présents : 15 personnes sous la présidence de Mr Jean BETSCH, Maire de Diemeringen
Mrs Frédéric KEISER, Francis KURTZ et Mme Guillemette STOEBNER, adjoints,
Mmes Véronique BREY, Charlotte COLLING, Justine DEMMERLE BACH, Hélène FLEURY,
Muriel SCHMITT, Carole SIMON et Patricia STIRMANN,
Mrs Paul ANTHONY, Dominique BONTEMPS, Laurent DORCKEL et Anthony SCHORUNG.

Membres excusés : Mme Céline HELMSTETTER qui donne procuration à M. Frédéric KEISER, Mrs Henri MULLER qui donne procuration à Mme Muriel SCHMITT, M. Raphaël GREINER qui donne procuration à Mme Guillemette STOEBNER et M. David HECKEL qui donne procuration à M. Jean BETSCH.

ORDRE DU JOUR

1. Élection des délégués sénatoriaux 2026
2. Suppression de poste école maternelle – fermeture de classe
3. Programme forestier 2026
4. Attribution d'une allocation particulière à une association (aéromodélisme)
5. Vente d'une parcelle (n° 443)
6. Projets immobiliers « commune » dans le cadre du label « Diemeringen Petite Ville de Demain »
7. Règlement intérieur
8. Élection des délégués du collège des communes au Comité Syndical de l'ATIP
9. Annule délibération 2026-029 CCAS CFU
10. Annule délibération 2026-030 CCAS Budget 2026
11. Questions orales

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 4 mai 2026.
Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme SIMON Carole comme secrétaire de séance.

1. Élection des délégués sénatoriaux 2026

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des délégués sénatoriaux 2026.

Les candidats étaient les suivants :

Titulaires : Jean BETSCH, Guillemette STOEBNER, Francis KURTZ, Patricia STIRMANN, Dominique BONTEMPS.

Suppléants : Hélène FLEURY, Frédéric KEISER, Muriel SCHMITT

Résultat du vote : 19 pour.

Les nouveaux élus sont d'accord pour assumer le poste.

2. Suppression de poste à l'école maternelle – fermeture de la classe

Le Conseil municipal s'oppose à la fermeture de classe à l'école maternelle de Diemeringen.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité.

3. Programme forestier 2026

Mr MORTZ, garde forestier, présente les programmes pour les différents travaux dans la forêt communal. Il a besoin d'une validation du devis pour attribuer les lots et autoriser les travaux. Le Conseil municipal vote à l'unanimité.

4. Attribution d'une allocation particulière à une association (aéromodélisme)

L'association demande une subvention pour un événement. Après discussion, le Conseil municipal propose une subvention exceptionnelle de 1 000,00 € qui est votée à l'unanimité.

5. Vente d'une parcelle

Le Conseil municipal met en vente pour la somme de 350 € le terrain section 4 parcelle n°443, de 0,70 ares. Les frais de dossier et le métrage seront à la charge de l'acheteur. La vente devra stipuler la mise en place d'une servitude de passage.

Le Conseil vote pour à l'unanimité.

Une levée de séance est proposée par le Maire pour permettre aux Conseillers parents d'élèves de partir pour assister à la fête des écoles. Après vérification du quorum et prise en compte des nouvelles procurations, la séance se poursuit.

Mme Charlotte COLLING donne procuration à Mr Dominique BONTEMPS.

Mme Justine DEMMERLE BACH donne procuration à Mr Francis KURTZ.

Mr Laurent DORCKEL donne procuration à Mme Véronique BREY.

Mr Anthony SCHORUNG donne procuration à Mme Patricia STIRMANN.

6. Projets immobiliers « commune » dans le cadre du label « Diemeringen petite ville de demain »

Le maire a procédé à la description sommaire du projet « Diemeringen Petite Ville de Demain ». Ce projet d'urbanisme qui couvre en partie le centre bourg, précise les 4 enjeux majeurs :

- Finalisation des travaux de la Maison de Santé (MSP),
- Mise en valeur de l'ancienne école juive et d'un square végétalisé autour de la synagogue et le long de l'Eichel,
- Adaptation du fonctionnement urbain de la Grand'rue,
- Aménagement de la rue des Remparts et consolidation d'emplacements de stationnement supplémentaires (projet maison Bieber).

La stratégie foncière présentée au Conseil municipal et adoptée à l'unanimité par délibération n°2026-040 du 5 juin 2026 consolide les objectifs suivants :

Primo : Pour les travaux de valorisation de la MSP, la création d'un square autour de l'école juive et la revalorisation du sentier (chemin parallèle à la rue du Vin qui longe l'Eichel) il est prévu :

1. L'acquisition éventuelle de lots « jardins » situés sur le bord de l'Eichel (Section 2 parcelles n°11/154/155/13/210/16/17/18/19/20/215),
2. L'acquisition d'un bâtiment (proposé à la vente à la Mairie par M. Herrmann) situé 8 rue du Vin (section 2 parcelle 213) ; achat sous réserve d'obtenir l'autorisation de démolir,
3. L'acquisition du terrain avec garage mitoyen de l'école juive situé rue du Vin (section 2 parcelle 24).

La commune inscrira un emplacement réservé au PLU et démarrera les démarches de vente et de cession à l'amiable.

Secundo : Pour le réaménagement des espaces autour de la maison Bieber et pour la réorganisation des accès et du stationnement au centre bourg, il est prévu :

1. L'obtention d'un permis de démolir en attendant le financement ultérieur de cet espace végétalisé censé accueillir un square et des emplacements de stationnement (la maison Bieber est dans un état vétuste, risques d'effondrement de façade), démolition uniquement de la partie habitation et préserver la grange qui fera fonction de « marché couvert ».
2. Adaptation du profil de la rue des Remparts (nouvelle dynamique par mise en place de nouvelles connexions avec l'ensemble historique rue du Vin et l'ensemble commercial Grand rue).

7. Règlement intérieur

L'article n°2 sera changé dans le règlement intérieur : « La convocation est envoyée 7 jours francs au moins avant celui de la réunion », à lire comme suit : « La convocation est envoyée au moins 3 jours francs avant celui de la réunion ».

Modification prise en compte, le Conseil municipal approuve le règlement intérieur à l'unanimité.

8. Élection des délégués du collège des communes au Conseil Syndical de l'ATIP

Les candidats pour cette élection sont :

Mr Jean BETSCH et Mme Guillemette STOEBNER.

Le Conseil municipal est d'accord, à l'unanimité, pour ces candidats.

9. Annule délibération 2026-029 CCAS CFU

Le Conseil municipal annule cette délibération.

10. Annule délibération 2026- 030 CCAS Budget 2026

Le Conseil municipal annule cette délibération.

11. Questions orales

Les questions orales sont abordées.

La séance du Conseil municipal est levée à 19h30.

La secrétaire de séance
Carole SIMON



Suivent les signatures de
tous les membres présents.
Pour extrait conforme.
Diemeringen, le 5 juin 2026.
Le Maire : Jean BETSCH.

